

Accueillir une personne âgée

Accueillir chez soi de façon durable des personnes âgées et leur faire partager une vie de famille, c'est la mission des familles d'accueil agréées par le Conseil général. Une alternative entre la maison de retraite et le domicile.

Marie et Marie-Thérèse, 96 ans chacune, et Georgette, 88 ans, partagent la vie de la famille Caraceto, à Moirans. « Grâce à l'accueil familial, j'exerce ma profession à domicile, ce qui me permet de m'occuper de mes enfants tout en faisant un travail intéressant », explique Bernadette Caraceto. Cette femme de 51 ans accueille des personnes âgées dans sa maison depuis 18 ans. « Plus qu'un métier, c'est un choix de vie, qui suppose l'accord du conjoint et des enfants. »

L'accueil familial permet de maintenir à domicile des personnes âgées que leurs familles ne peuvent pas prendre en charge et qui ne souhaitent pas vivre en établissement. En Isère, 49 personnes sont agréées pour cette mission par le Conseil général et proposent 78 places. Neuf accueillants sur dix résident en milieu rural. Leur âge moyen est de 58 ans. Ils sont salariés par les personnes accueillies. Entre janvier et mai 2006, 57 personnes âgées vivaient en Isère en famille d'accueil. Leur âge moyen était de 79 ans. Depuis quelques

années toutefois, l'âge des personnes qui optent pour ce mode d'accueil tend à augmenter, ce qui pose un certain nombre de difficultés. « Pour réussir un accueil, les personnes âgées ne doivent pas attendre d'être trop dépendantes », souligne Jean-Pierre Rottier, président de l'Asmi-Omsr (Association de santé mentale de l'Isère - Office médico-social de réadaptation), chargée par le Conseil général de l'Isère du suivi du dispositif. « En effet, les familles d'accueil ont rarement pour projet initial d'accueillir des personnes très dépendantes et ne sont pas forcément préparées aux difficultés spécifiques qui en découlent ». Une difficulté que Bernadette Caraceto connaît bien. « Marie est arrivée chez nous il y a 11 ans, quand elle était encore valide. Nous avons partagé beaucoup de choses avec elle, et c'est une vraie grand-mère pour mes enfants. La situation est un peu différente avec mes deux autres « mamies », que nous n'accueillons que depuis 14 mois. De plus, Georgette est atteinte de la maladie d'Alzheimer, ce qui complique la relation. » Comme en témoigne aussi Danièle Chomat, la personne



» Pierre et Bernadette accueillent Marie, Marie-Thérèse et Georgette dans leur maison. Ils sont entourés ici de leurs enfants et petits-enfants.

Photos : © F. Paffou

» Question à



Gisèle Perez,
vice-présidente du Conseil général chargée
des solidarités

« Développer l'accueil familial »

■ L'accueil familial, est-ce une solution d'avenir ?

Les personnes âgées manifestent de plus en plus le souhait, légitime, de choisir leur lieu de vie. Nous devons respecter leur volonté et leur offrir un large éventail de possibilités. Les familles d'accueil sont une alternative dont le caractère humain

est indéniable. C'est pourquoi, nous allons développer la formation des familles d'accueil et favoriser un meilleur partenariat entre celles-ci et les établissements de personnes âgées pour favoriser le passage lorsque la situation l'impose. Nous souhaitons aussi trouver de nouvelles familles en secteur urbain.

âgée s'intègre plus facilement dans son nouvel univers quand elle y a vécu avant de devenir dépendante. « Maman, qui a maintenant 99 ans, était auparavant dans un foyer logement à Seyssinet-Pariset. Elle a intégré sa famille d'accueil à Mens il y a un an. Elle est heureuse mais à son arrivée, elle s'est sentie déracinée. Elle était déjà trop « handicapée » pour se recréer un univers social. Quelques années plus tôt, elle aurait pu participer aux activités du club local du 3^e âge, par exemple, et se faire des amis sur son nouveau lieu de vie. »

Les entrées en accueil ne doivent donc pas se faire uniquement lors du constat de l'impossibilité du maintien à domicile. Pour devenir

famille d'accueil, il faut répondre à certaines conditions matérielles (chambre d'une superficie minimum de 12 m² pour une personne seule et 16 m² pour un couple, possibilité d'accès aux lieux de vie, continuité de l'accueil en cas d'absence...). Les personnes sont aussi l'objet d'une enquête médico-sociale effectuée par l'Association de santé mentale de l'Isère. « Nous évaluons leur capacité à s'investir dans l'accompagnement d'une personne âgée », explique Radhakrishna Narayana, directeur de l'association. Les accueillants bénéficient ensuite d'une formation. Accueillir chez soi des personnes âgées ou handicapées ne s'improvise pas ! ■

Marion Frison

... chez soi



>> Zoom

Comment devenir famille d'accueil

Toute personne majeure ayant obtenu l'agrément du Conseil général peut accueillir, à titre onéreux, des personnes âgées. L'agrément, d'une durée de cinq ans renouvelable, peut être délivré pour l'accueil de une à trois personnes.

Le prix de journée se compose d'une rémunération de base, d'une indemnité de sujétion – correspondant au degré de dépendance de la personne accueillie –, d'une indemnité

d'entretien correspondant au remboursement des frais liés à l'accueil (alimentation, fourniture de linge de maison, électricité, chauffage...), et d'un loyer variable selon la qualité de confort du logement. La rémunération moyenne est de 1 400 euros net par personne accueillie et par mois.

>> Contact : Conseil général de l'Isère.
04 76 00 61 22.

ASMI/OMSR : 04 76 26 90 55.

Ce qu'elles en disent...

● « Une vraie responsabilité »

Bernadette Caraceto, agréée pour l'accueil de trois personnes âgées



« Mes trois mamies me donnent du travail, mais elles exigent surtout beaucoup de surveillance. Je dois m'assurer qu'elles prennent bien leurs médicaments, les faire boire régulièrement pour éviter qu'elles ne se déshydratent, savoir repérer la moindre anomalie. Je suis particulièrement attentive avec Georgette, qui souffre de la maladie d'Alzheimer. Elle n'a plus la notion ni du temps ni de l'espace et je veille à ce qu'elle ne sorte pas du jardin. Elle ne saurait pas retrouver son chemin. Ce sont des personnes que l'on nous confie. C'est une lourde responsabilité. »

« Mes trois mamies me donnent du travail, mais elles exigent surtout beaucoup de surveillance. Je dois m'assurer qu'elles prennent bien leurs médicaments, les faire boire régulièrement pour éviter qu'elles ne se déshydratent, savoir repérer la moindre anomalie. Je suis particulièrement attentive avec Georgette, qui souffre de la maladie d'Alzheimer. Elle n'a plus la notion ni du temps ni de l'espace et je veille à ce qu'elle ne sorte pas du jardin. Elle ne saurait pas retrouver son chemin. Ce sont des personnes que l'on nous confie. C'est une lourde responsabilité. »

● « Plus qu'un métier, une vocation »

Monique Blanchard, agréée pour l'accueil de deux personnes âgées

« On ne fait pas ce métier uniquement pour gagner sa vie. Il faut aimer les gens. Je consacre tout mon temps à Nouritza, une dame de 99 ans. Elle partage totalement notre vie de famille, et c'est très enrichissant du point de vue affectif.



« Mémée » est la grand-mère que je n'ai jamais eue et je crois que cet attachement est réciproque. Quand elle me dit « j'ai de la chance de t'avoir », c'est gratifiant.

● « Je suis bien ici »

Nouritza Giorgian, 99 ans, vit chez Alain et Monique Blanchard

« Je vis chez Alain et Monique Blan-



chard depuis un an. A mon arrivée, j'ai eu du mal à m'adapter car je venais d'un foyer – logement où je suis restée 23

ans et où j'avais beaucoup d'amis. Mais Alain et Monique sont si gentils... Ils m'ont adoptée. Je prends mes repas avec eux et j'ai une jolie chambre pour moi seule. On m'y a installé une ligne téléphonique personnelle, qui me permet de garder le contact avec l'extérieur. Monique s'occupe de moi. Elle fait mon lit, mon ménage et entretient mon linge. Dans la journée, nous sortons nous promener. Comme je ne peux ni lire ni regarder la télévision, nous bavardons beaucoup toutes les deux. Si je n'étais pas bien ici, il y a longtemps que je serais partie ! »

● « Une confiance absolue »

Danièle Somat, fille de Nouritza

Maman a 99 ans, malentendante et mal-voyante. Jusqu'à l'année dernière, elle vivait en foyer-logement. Puis nous avons dû envisager une autre solution. J'ai visité les établissements de la région susceptibles de l'accueillir. Ma mère n'a pas de problème psychique, elle est très sociable et j'ai pensé qu'elle ne serait pas heureuse dans ce type de structure. C'est alors que j'ai entendu parler des familles d'accueil. Je ne regrette pas ce choix. Monique et son mari sont toujours auprès d'elle. Ils la stimulent et lui permettent ainsi d'entretenir ses facultés intellectuelle. Pour la réussite de cette formule, il faut qu'il y ait une confiance et une complicité absolue avec la famille.



est très sociable et j'ai pensé qu'elle ne serait pas heureuse dans ce type de structure. C'est alors que j'ai entendu parler des familles d'accueil. Je ne regrette pas ce choix. Monique et son mari sont toujours auprès d'elle. Ils la stimulent et lui permettent ainsi d'entretenir ses facultés intellectuelle. Pour la réussite de cette formule, il faut qu'il y ait une confiance et une complicité absolue avec la famille.